



FranceAgriMer

>ÉDITION juin 2011

Évolution des structures de production laitière en France

lait de vache



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

Repères méthodologiques

page 3



Analyse sur 15 ans, de 1995 à 2010, de la structure des exploitations

page 5



Analyse de la production depuis 2007 dans le cadre des bassins mis en place en 2011

page 17



Annexes

page 27



Repères méthodologiques

Source d'informations

Base de données individuelles relatives aux producteurs de lait (FranceAgriMer - base quotas partagée).

Exploitation laitière

Une "exploitation laitière" est considérée dans cette étude au sens de personne physique ou morale détenant au moins 1 litre de quantité de référence laitière. Autrement dit, il s'agit d'un point de collecte pouvant être un producteur individuel, un regroupement d'exploitations agricoles (GAEC) ou toute autre forme sociétaire (EARL, etc.).

Livreur

Un "livreur" est défini comme étant une exploitation dont au moins 80 % de sa référence totale (livraison + vente directe) est dédiée à la livraison. Il s'agit à la fois des exploitations livrant 100 % de leur lait en laiterie mais également de celles exerçant une activité vente directe, qui dans ce cas ne doit pas dépasser 20 % de leur activité totale.

Vendeur direct

A l'inverse, un "vendeur direct" est une exploitation qui réalise 100 % de son activité totale dans la vente directe (vendeur direct "pur") ou dont l'activité "livraison" est inférieure à 80 % de sa référence totale. Il s'agit ainsi des vendeurs directs purs et des exploitations qui ont une activité "vente directe" non négligeable.

Actualisation des séries de chiffres de 1995 à 2007

Les chiffres concernant le nombre d'exploitations laitières et la référence moyenne par exploitation pour la période allant de 1995 à 2007 ont tous été actualisés par rapport aux précédentes publications. Les écarts qui apparaissent entre les deux séries sont liés au fait qu'auparavant, les données prises en compte pour une campagne (1^{er} avril de l'année n au 31 mars de l'année n+1), correspondaient à des données provisoires arrêtées en milieu de campagne. Dans ce document, les données prises en compte correspondent à des données arrêtées définitivement à l'issue d'une campagne. Les séries intègrent donc désormais et systématiquement, les installations et les cessations d'activité réalisées en fin de campagne, ainsi que les changements en cours de campagne du rapport livraison/quota total qui définit si une exploitation laitière est considérée en tant que livreur ou vendeur direct (cf. définitions ci-dessus).

Zones géographiques

Ces zones ont été définies au niveau européen par la directive CEE n°75/268 du 25 avril 1975. Les zones de montagne (article 3.3) sont des communes ou parties de communes qui répondent à des critères physiques précis, pente et altitude essentiellement. Les zones défavorisées (article 3.4) sont, quant à elles, des territoires agricoles homogènes du point de vue des conditions naturelles de production avec des terres peu productives, des résultats inférieurs à la moyenne et une faible densité de population. La zone de plaine correspond à ce qui n'est ni en zone de montagne ni en zone défavorisée.

Particularité des chiffres de 2010/11

Les chiffres de la campagne 2010/11 sont des données provisoires, elles ont été établies en cours de campagne (le 9 mars 2011).



➤ Analyse sur 15 ans,
de 1995 à 2010,
de la structure
des exploitations



Structure des exploitations

En 2010, la France compte **78 362 exploitations laitières** dont **75 854 livreurs**

L'analyse de la base des données individuelles des producteurs détenteurs d'une quantité de référence laitière fait état d'une baisse continue et relativement régulière du nombre d'exploitations laitières en France depuis 1984 et l'instauration des quotas laitiers. En 1983, elles étaient environ 427 000 dont 370 000 livreurs. En 2010, leur nombre s'élevait à 78 362 dont 75 854 au titre de l'activité livraison.

Il s'agit d'exploitations dont au moins 80 % de leur référence totale est dédiée à l'activité livraison (livreurs purs et livreurs titulaires de moins de 20 % de quantité de référence "vente directe"). En-dessous de ce seuil, les exploitations sont considérées comme des vendeurs directs et ne représentent que 2 508 exploitations.

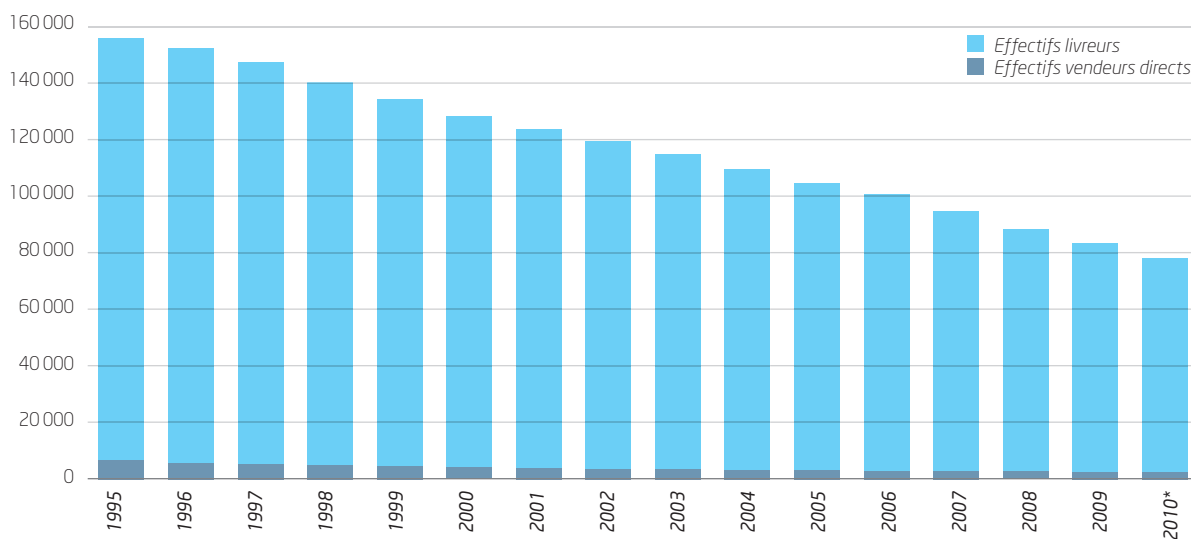
Effectifs et référence moyenne par exploitation

	effectifs			référence moyenne (litres)		
	2008/09	2009/10	2010/11*	2008/09	2009/10	2010/11*
Total exploitations laitières	88 545	83 355	78 362	273 775	290 842	313 928
Livreurs	85 789	80 687	75 854	277 261	294 844	318 477
dont Livreurs purs	82 883	77 747	72 955	275 507	292 829	316 490
Vendeurs directs	2 756	2 668	2 508	165 254	169 798	176 338
dont VD purs	1 455	1 416	1 324	80 428	81 929	84 301

Source : FranceAgriMer

Nombre d'exploitations laitières depuis 1995

nombre d'exploitations laitières



* provisoire

Source : FranceAgriMer



La hausse de la référence moyenne par exploitation s'accélère depuis 4 ans

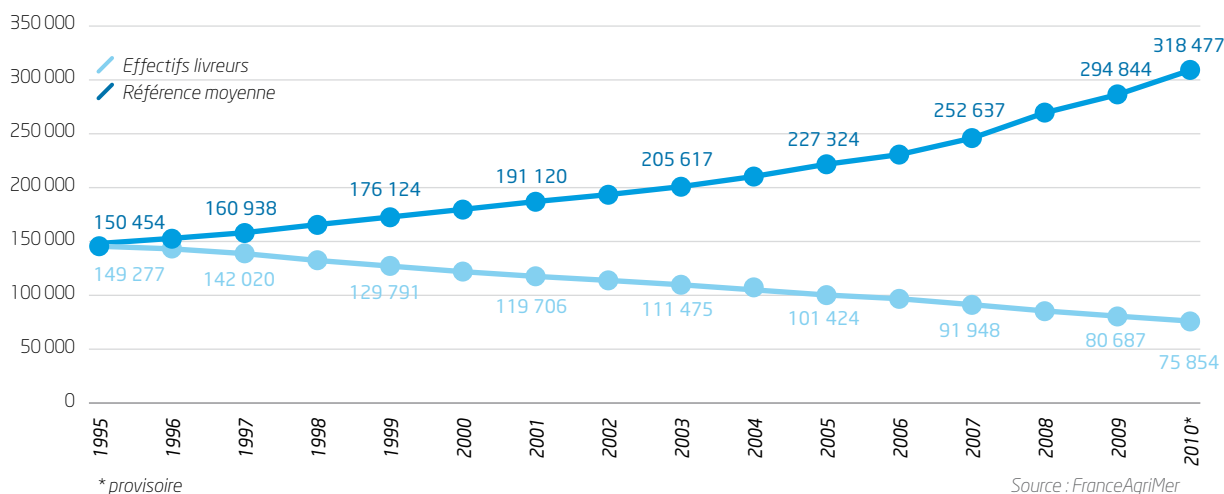
Au cours des 15 dernières années, le nombre de livreurs a fortement diminué parallèlement à la hausse régulière de leur référence moyenne.

En effet, ils ont perdu la moitié de leurs effectifs entre 1995 et 2010 avec une baisse en moyenne de 5 000 exploitations laitières par an. Ils n'étaient plus que 75 854 en 2010 (- 6 % par rapport à 2009) pour une référence moyenne par exploitation de 318 477 litres (+ 8 % par rapport à 2009).

Cette dernière a progressé de façon régulière de 1995 à 2006 avec un gain de l'ordre de 8 000 litres par an en moyenne. A partir de 2007, la hausse s'est accentuée du fait de l'augmentation du quota national programmée par la réforme de la PAC, oscillant entre 16 000 et 25 000 litres de lait supplémentaires en moyenne par an et par exploitation. La référence moyenne de 318 477 litres au niveau national en 2010 masque une très forte hétérogénéité des situations individuelles, la référence pouvant atteindre jusqu'à plus de 2 millions de litres dans certaines exploitations

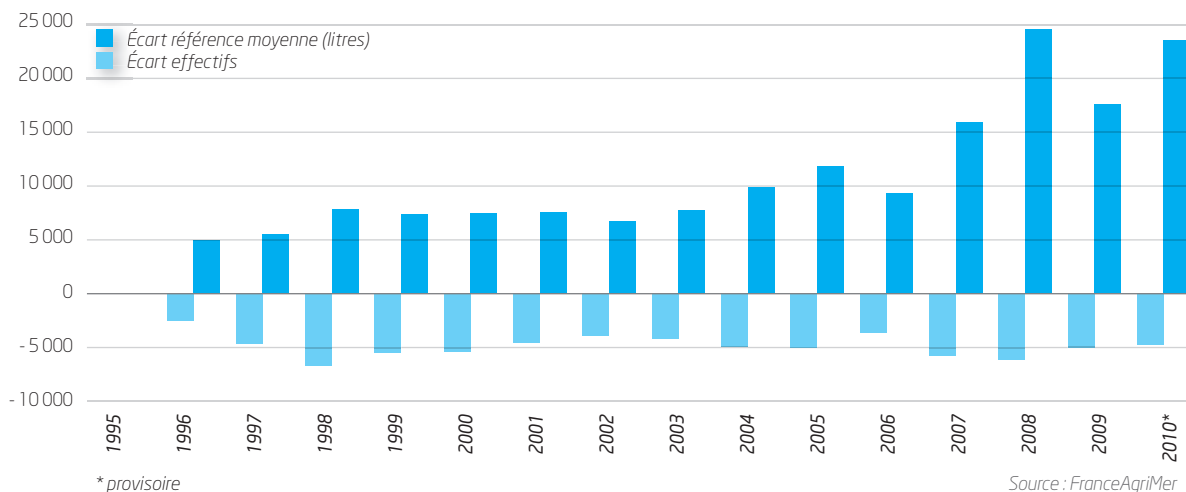
Évolution du nombre d'exploitations laitières et de la référence moyenne par exploitation

effectifs et référence moyenne (litres)



Écart annuel des effectifs de livreurs et de la référence moyenne

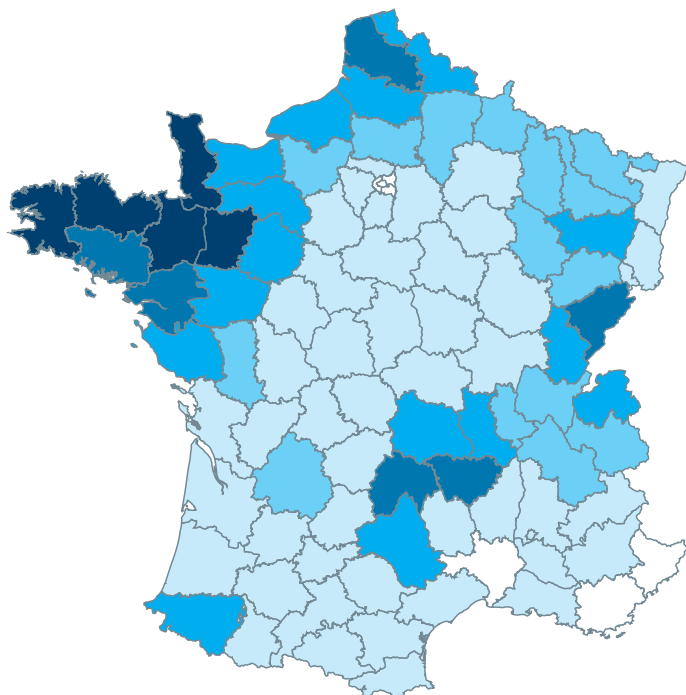
écarts (n-(n-1))





Structure des exploitations

Nombre d'exploitations laitières "livreurs" par département en 2010/11 (provisoire)



La majorité des exploitations laitières se situe dans le "croissant laitier" qui s'étend de la Bretagne à l'Auvergne en passant par la Normandie, le Nord Pas-de-Calais, la Champagne-Ardenne, l'Alsace-Lorraine, la Franche-Comté et la partie nord de la région Rhône-Alpes.

Effectifs des livreurs par département

- plus de 3 000
- de 2 000 à 3 000
- de 1 000 à 2 000
- de 500 à 1 000
- de 1 à 500
- 0

Ain	921	Haute-Garonne	294
Aisne	727	Gers	212
Allier	173	Gironde	155
Alpes-de-Haute-Provence	22	Hérault	7
Hautes-Alpes	159	Ille-et-Vilaine	4 619
Alpes-Maritimes	0	Indre	172
Ardèche	432	Indre-et-Loire	342
Ardennes	852	Isère	714
Ariège	124	Jura	1 117
Aube	193	Landes	253
Aude	44	Loir-et-Cher	209
Aveyron	1 371	Loire	1 600
Bouches-du-Rhône	5	Haute-Loire	2 076
Calvados	1 825	Loire-Atlantique	2 210
Cantal	2 054	Loiret	202
Charente	428	Lot	442
Charente-Maritime	441	Lot-et-Garonne	360
Cher	120	Lozère	507
Corrèze	245	Maine-et-Loire	1 853
Côte-d'Or	286	Manche	4 301
Côtes-d'Armor	3 732	Marne	205
Creuse	191	Haute-Marne	723
Dordogne	611	Mayenne	3 616
Doubs	2 221	Meurthe-et-Moselle	746
Drôme	126	Meuse	845
Eure	614	Morbihan	2 989
Eure-et-Loir	151	Moselle	830
Finistère	3 071	Nièvre	49
Gard	0	Nord	1 679

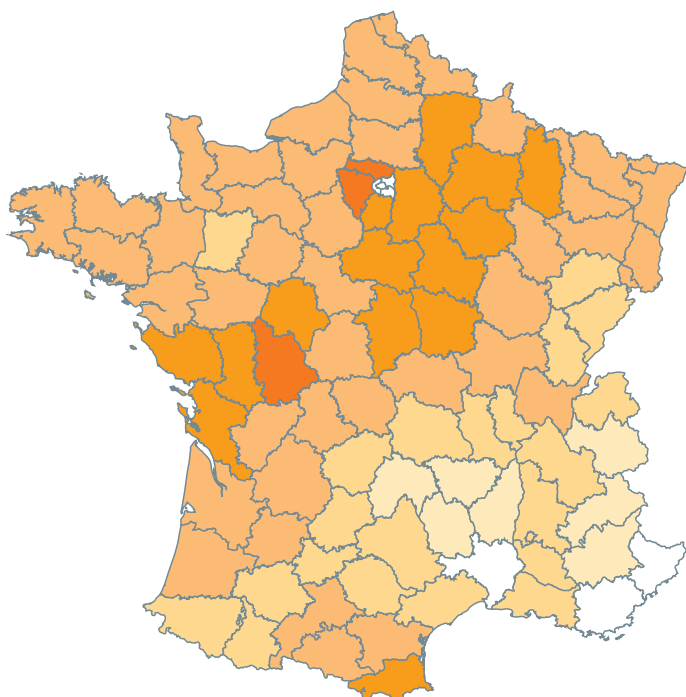
Oise	555
Orne	1 983
Pas-de-Calais	2 183
Puy-de-Dôme	1 506
Pyrénées-Atlantiques	1 023
Hautes-Pyrénées	213
Pyrénées-Orientales	8
Bas-Rhin	490
Haut-Rhin	310
Rhône	914
Haute-Saône	974
Saône-et-Loire	396
Sarthe	1 184
Savoie	709
Haute-Savoie	1 032
Seine-Maritime	1 874
Seine-et-Marne	73
Yvelines	4
Deux-Sèvres	630
Somme	1 224
Tarn	499
Tarn-et-Garonne	242
Var	0
Vaucluse	5
Vendée	1 221
Vienne	253
Haute-Vienne	233
Vosges	1 236
Yonne	303
Territoire de Belfort	106
Essonne	4
Seine-Saint-Denis	0
Val-d'Oise	7

S : secret statistique

Source : FranceAgriMer



Référence moyenne en litres par exploitation et par département en 2010/11 (provisoire)



Les départements qui détiennent les références moyennes par exploitation les plus élevées ne se situent pas dans le "croissant laitier", comme défini précédemment, mais sur une diagonale allant des régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes aux régions du Nord-est (axe Champagne-Ardenne à l'Alsace). Il s'agit de départements qui connaissent une restructuration plus rapide que la moyenne. Les quotas disponibles par exploitation y sont donc plus importants.

Référence moyenne par département

- plus de 500 000 litres
- de 400 000 à 500 000 litres
- de 300 000 à 400 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- de 100 000 à 200 000 litres
- 0 litre

Ain	349 952
Aisne	417 021
Allier	351 545
Alpes-de-Haute-Provence	138 486
Hautes-Alpes	167 523
Alpes-Maritimes	0
Ardèche	161 391
Ardennes	306 115
Ariège	377 904
Aube	431 492
Aude	345 036
Aveyron	260 593
Bouches-du-Rhône	S
Calvados	347 220
Cantal	188 848
Charente	370 485
Charente-Maritime	413 675
Cher	400 983
Corrèze	229 511
Côte-d'Or	370 186
Côtes-d'Armor	342 063
Creuse	302 789
Dordogne	339 609
Doubs	239 965
Drôme	236 541
Eure	385 280
Eure-et-Loir	367 814
Finistère	375 600
Gard	0

Haute-Garonne	359 360
Gers	290 535
Gironde	377 271
Hérault	231 525
Ille-et-Vilaine	329 683
Indre	384 700
Indre-et-Loire	460 863
Isère	276 832
Jura	269 037
Landes	328 748
Loir-et-Cher	394 683
Loire	203 718
Haute-Loire	186 536
Loire-Atlantique	366 222
Loiret	426 054
Lot	265 921
Lot-et-Garonne	342 769
Lozère	152 571
Maine-et-Loire	348 991
Manche	317 747
Marne	435 867
Haute-Marne	399 772
Mayenne	295 474
Meurthe-et-Moselle	389 969
Meuse	400 672
Morbihan	361 721
Moselle	347 445
Nièvre	443 083
Nord	358 680

Oise	351 633
Orne	331 193
Pas-de-Calais	320 696
Puy-de-Dôme	212 733
Pyrénées-Atlantiques	273 314
Hautes-Pyrénées	280 319
Pyrénées-Orientales	431 573
Bas-Rhin	377 896
Haut-Rhin	364 815
Rhône	211 169
Haute-Saône	299 979
Saône-et-Loire	355 084
Sarthe	356 573
Savoie	152 975
Haute-Savoie	226 834
Seine-Maritime	323 905
Seine-et-Marne	449 734
Yvelines	597 566
Deux-Sèvres	460 249
Somme	368 400
Tarn	296 375
Tarn-et-Garonne	289 213
Var	0
Vaucluse	S
Vendée	460 756
Vienne	526 869
Haute-Vienne	378 616
Vosges	306 275
Yonne	430 750
Territoire de Belfort	303 768
Essonne	476 092
Seine-Saint-Denis	0
Val-d'Oise	693 193

S: secret statistique

Source: FranceAgriMer

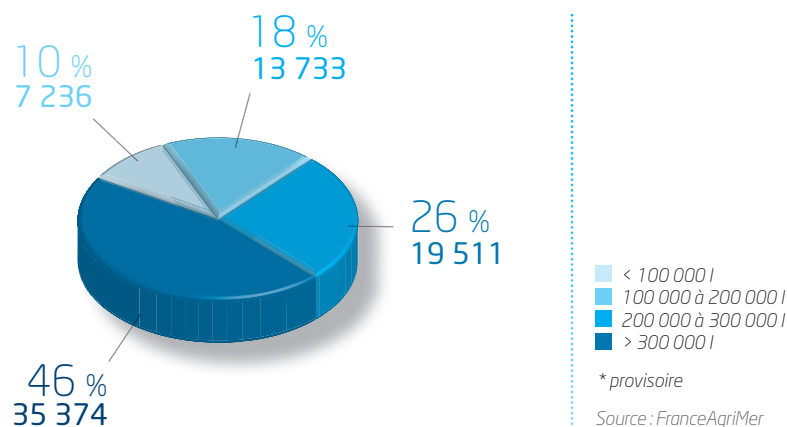
➤ Référence moyenne

Forte progression du nombre d'exploitations de plus de 300 000 litres de référence depuis 2005

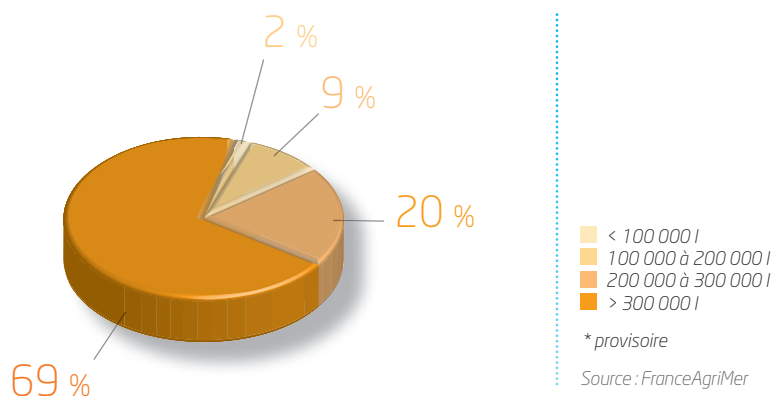
La répartition des livreurs selon 4 grandes classes de référence (0 à 100 000 litres ; 100 000 à 200 000 ; 200 000 à 300 000 ; plus de 300 000 litres) a fortement changé en quelques années. En effet, alors que la répartition par classe était relativement homogène en 2005 (~ 25 % par classe), cinq ans plus tard, les exploitations de plus de 300 000 litres représentent près de la moitié de l'ensemble (46 %).

Leurs effectifs ont progressé de 44 % sur la période tandis que toutes les autres catégories se sont repliées. La plus forte baisse a concerné les exploitations de 100 000 à 200 000 litres ; catégorie la plus importante de 1998 à 2006, qui a perdu plus de la moitié de ses effectifs en cinq ans.

*Répartition du nombre de livreurs par classe de quota en 2010**



*Répartition de la référence totale par classe de quota en 2010**





L'observation de l'évolution des classes par tranche de 60 000 litres permet d'identifier plus finement les catégories en perte de vitesse et celles les plus dynamiques.

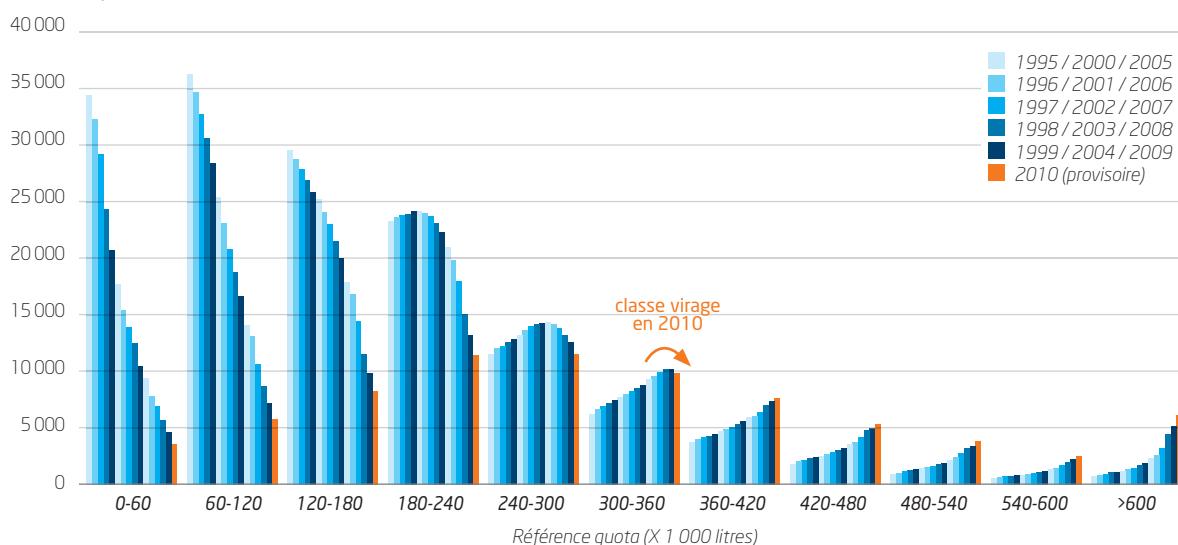
En effet, le nombre d'exploitations appartenant aux classes de 0 à 180 000 litres continue de baisser régulièrement depuis quinze ans tandis que les classes de plus de 360 000 litres progressent chaque année. C'est la classe de plus de 600 000 litres qui est la plus dynamique depuis 2005. Elle affiche le plus fort taux de croissance sur les cinq dernières années (+ 168 %) et concerne plus de 6 000 exploitations en 2010 contre à peine 2 300 en 2005.

Les effectifs de livreurs de la classe de référence "240 000 à 300 000 litres", qui étaient restés globalement stables jusqu'en 2007, enregistrent une forte baisse depuis trois ans. Cette catégorie rejoint ainsi les quatre premières classes de référence dites "en perte de vitesse". La classe de référence "300 000 à 360 000 litres", qui progressait régulièrement de 1995 à 2008 semble elle aussi se stabiliser depuis deux ans.

La classe "virage" pour laquelle l'effectif de livreurs se stabilise est à la jonction entre les classes fragiles en baisse et les classes dynamiques. Elle se situe désormais autour de 360 000 litres contre 300 000 litres il y a seulement quatre ans, et 240 000 litres en 2002.

Évolution du nombre d'exploitations laitières par classe de référence

nombre d'exploitations laitières



Source : FranceAgriMer

Forme juridique

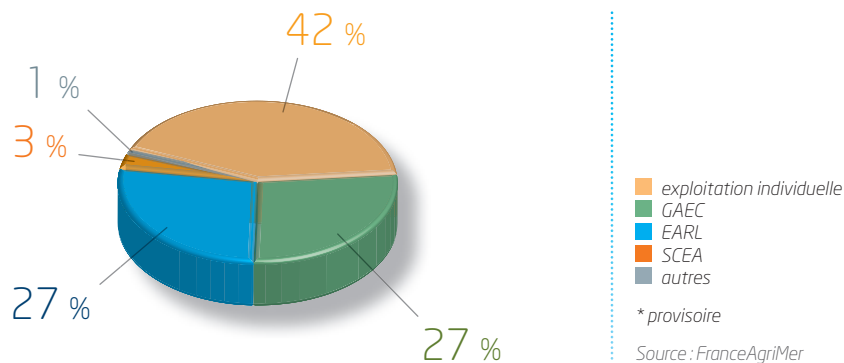
Les formes sociétaires consolident leur position

La baisse du nombre de livreurs de 49 % entre 1995 et 2010 est essentiellement le fait de la diminution des effectifs d'exploitations laitières individuelles.

Elles ont diminué de 72 %, ce qui représente 85 000 exploitations de moins en quinze ans. Elles restent toutefois majoritaires devant les autres formes juridiques. Elles représentaient 42 % de l'ensemble des structures en 2010, contre 78 % en 1995.

Les deux autres principales structures juridiques sont des formes sociétaires : GAEC et EARL. Elles représentent une part égale dans le total des exploitations (27 % chacune).

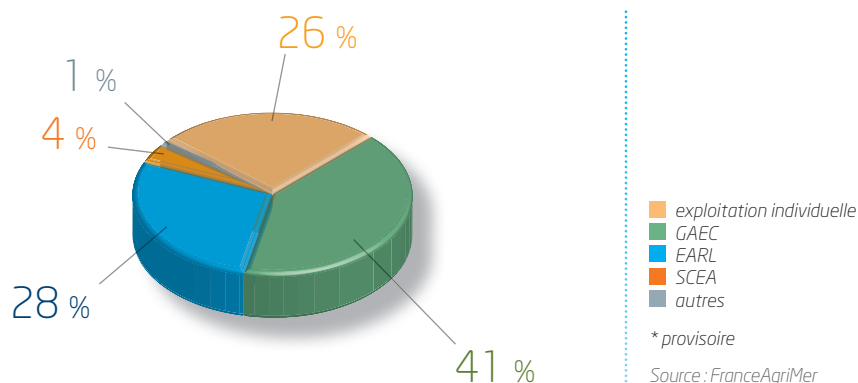
Répartition du nombre de livreurs par statut juridique en 2010*



Considérant la part de chaque forme juridique non plus dans le total des exploitations françaises mais dans la référence nationale, cette hiérarchie évolue. Le poids des exploitations individuelles est moindre, elles contribuent à seulement 26 % de la production nationale en 2010 (61 % en 1995).

L'essentiel de la production française est réalisé par les GAEC (41 %) et les EARL (28 %). Seuls 5 % sont fournis par les autres formes juridiques (SCEA, 4 %).

Répartition de la référence totale par statut juridique en 2010*

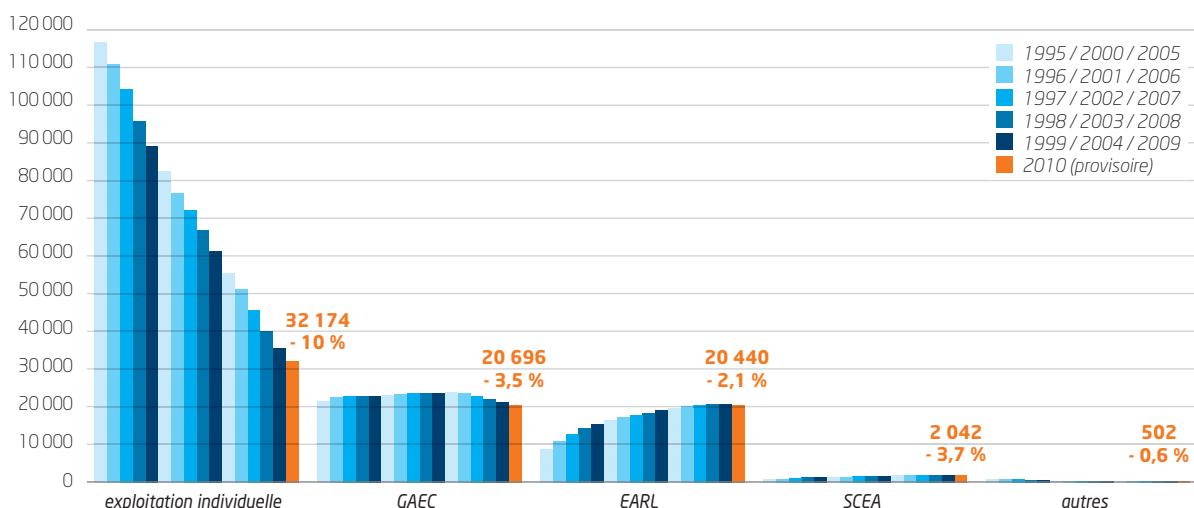


L'augmentation continue du nombre de GAEC s'est arrêtée en 2005. Après s'être stabilisé autour de 23 000 exploitations pendant plusieurs années, leur nombre diminue depuis 2006 tandis que le nombre d'EARL se stabilise quant à lui à 20 500 exploitations en moyenne sur les cinq dernières années. Le nombre de SCEA progresse en tendance mais reste largement minoritaire (2 000 exploitations).



Évolution du nombre d'exploitations laitières par forme juridique

nombre d'exploitations laitières (pourcentage d'évolution par rapport à 2009)



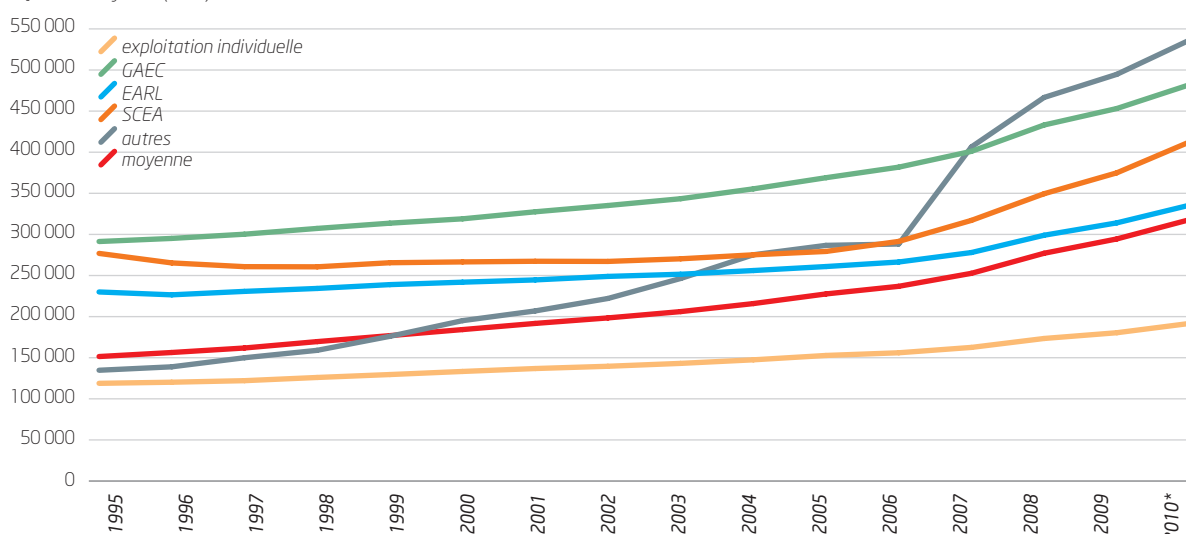
Source : FranceAgriMer

La progression régulière de la référence moyenne concerne l'ensemble des exploitations quel que soit leur statut juridique. Toutefois, les exploitations individuelles ont la plus faible référence moyenne. Elle est inférieure à la moyenne nationale avec à peine 200 000 litres. La référence moyenne des EARL dépasse juste la moyenne nationale avec 336 000 litres en 2010. Elle est en revanche nettement plus élevée pour les GAEC avec 483 000 litres.

La référence moyenne des trois principales formes juridiques progresse moins vite que la moyenne nationale (+ 8 % en 2010). En 2010, elle a progressé de seulement 6 % pour les exploitations individuelles et les GAEC et de 7 % pour les EARL. Les structures qui affichent les plus fortes progressions sont regroupées dans les exploitations qui représentent seulement 5 % de la production nationale, la catégorie "autres". Il s'agit des SCEA, des SA, des SARL ainsi que des organisations de producteurs.

Référence moyenne des exploitations laitières par forme juridique

référence moyenne (litres)



* provisoire

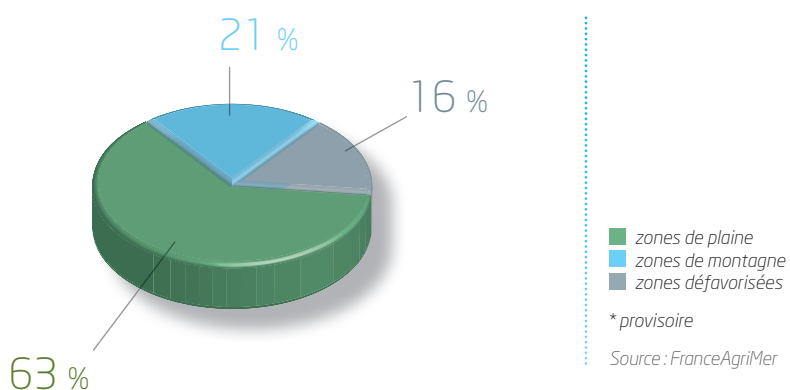
Source : FranceAgriMer

➤ Zones géographiques

La répartition entre zones géographiques reste stable

La majorité des exploitations laitières se situe dans les zones de plaine. La répartition du nombre de livreurs entre les différentes zones a très peu évolué depuis quinze ans. En 2010, les zones de plaine regroupaient 63 % des livreurs en France, une part qui n'a pas changé depuis 1995. Les zones de montagne concentrent quant à elles 21 % des effectifs contre 16 % pour les zones défavorisées.

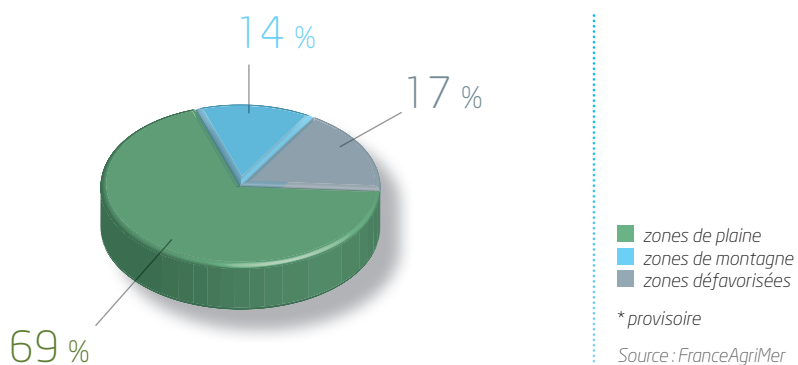
*Répartition du nombre de livreurs par zone en 2010**



Les 63 % des exploitations situées en zone de plaine contribuent à la production nationale à hauteur de 69 % du fait d'une référence par exploitation plus importante que la moyenne nationale.

La part de chaque zone dans la référence nationale est assez stable depuis 1995. Ceci s'explique par la gestion départementalisée des références qui a maintenu la répartition géographique des quotas.

*Répartition de la référence totale par zone en 2010**



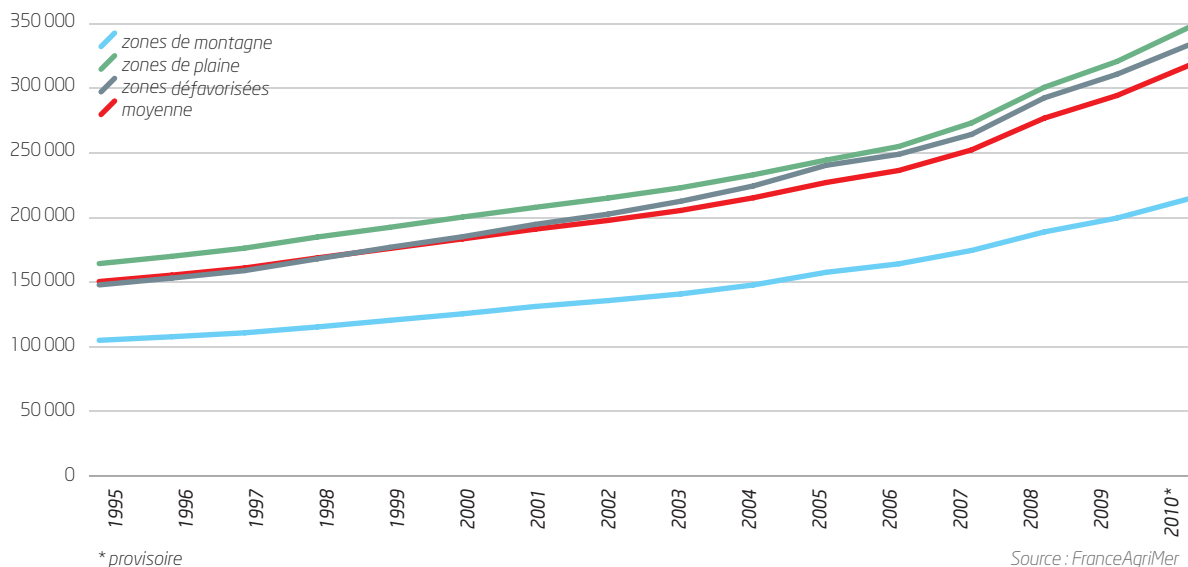
Les 48 193 exploitations laitières situées en plaine, se caractérisent par une référence moyenne élevée, avec 348 035 litres par exploitation en 2010 (moyenne nationale à 318 477 litres). A l'inverse, les exploitations en zone de montagne ont une référence beaucoup plus modérée, seulement 215 000 litres, en lien direct avec la moindre restructuration dans ces zones (cf infra).

Les zones défavorisées bénéficient d'une quantité de référence moyenne de 334 000 litres. Dans ces zones, la baisse du nombre d'exploitations a été plus importante en proportion (- 52 % contre - 50 % en plaine), permettant ainsi aux exploitations de pouvoir accroître leur quota de manière significative. C'est donc dans ces zones que la référence moyenne par exploitation a le plus progressé (+ 126 % sur 15 ans).



Référence moyenne des exploitations laitières par zone géographique

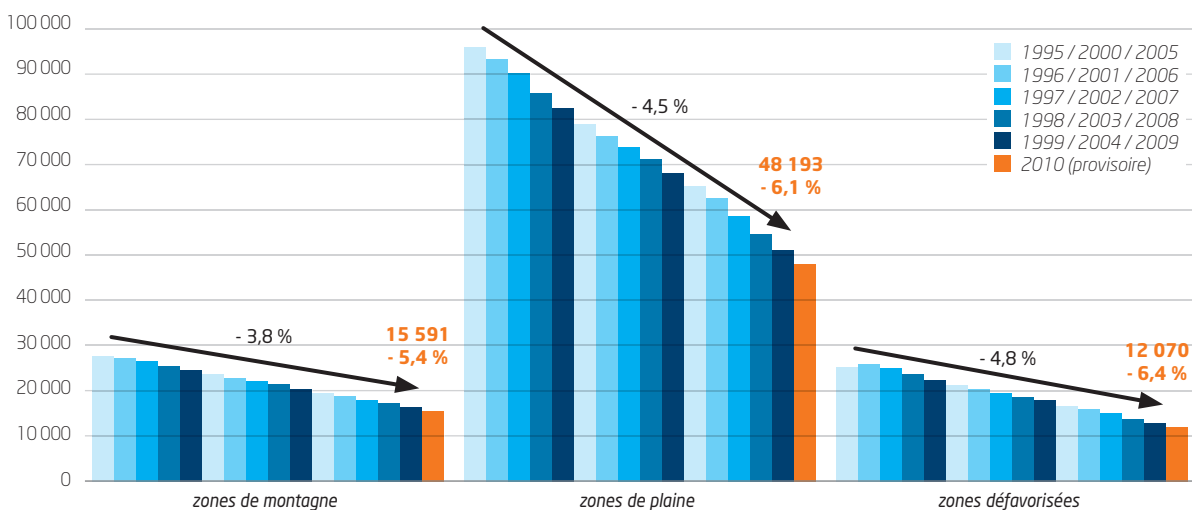
référence moyenne (litres)



Le rythme de diminution du nombre de livreurs est différent selon la zone de production. Dans les zones de plaine, le taux annuel moyen de baisse sur les quinze dernières années est de 4,5 %. La tendance baissière s'accroît depuis 2007 avec des effectifs en repli chaque année de plus de 6 %. Dans les zones de montagne, ce taux est moindre (- 3,8 %), témoignant d'une restructuration moins importante en montagne qu'en plaine ou que dans les zones défavorisées. Ces dernières sont les zones les plus affectées, la baisse moyenne chaque année s'élève à près de 5 %.

Évolution du nombre d'exploitations laitières par zone géographique

nombre d'exploitations laitières (pourcentage d'évolution par rapport à 2009 et taux de croissance annuel moyen sur 15 ans)





- Analyse de la production depuis 2007 dans le cadre des bassins mis en place en 2011



Principales caractéristiques



Caractéristiques des neuf bassins laitiers créés en 2011

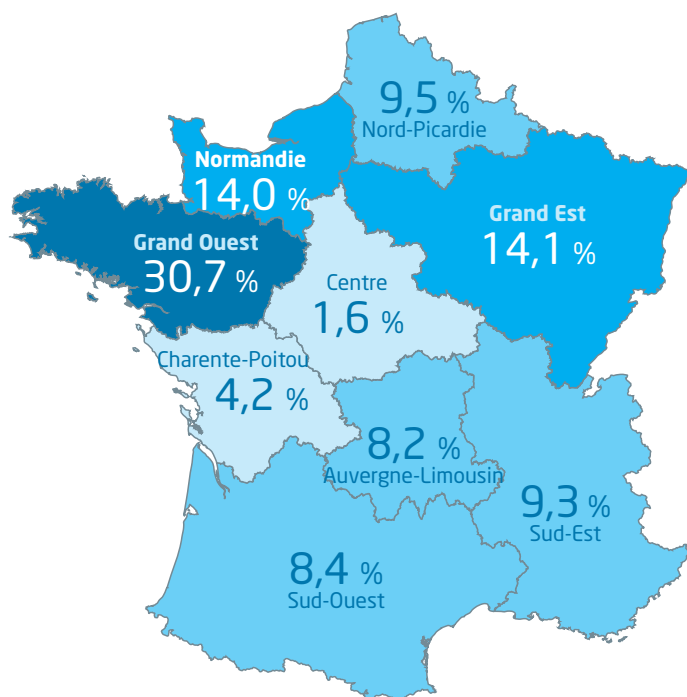
Pour préparer la sortie des quotas en 2015, il a été décidé une rénovation de la gouvernance géographique de la filière laitière. Des décrets et arrêtés du 10 mars 2011 instaurent un pilotage de la filière au niveau de neuf zones plus proches de la réalité laitière que le niveau départemental ou régional, dénommées "bassins laitiers".

Le dispositif institué à cet effet prévoit la création d'instances de concertation entre les partenaires de la filière laitière et les pouvoirs publics, dénommées "conférences de bassin laitier", qui abordent l'ensemble des questions laitières et notamment la redistribution des quotas laitiers.

Neuf bassins laitiers ont ainsi été créés : Grand Ouest, Normandie, Nord-Picardie, Grand Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Auvergne-Limousin, Charente-Poitou et le bassin Centre. Ils représentent de 5 % à 15 % de la production nationale, à l'exception du Grand Ouest (33 %) et du Centre (2 %).

Ainsi, depuis le 1er avril 2011 (campagne 2011/12), les attributions de quotas sont gérées au niveau de ces bassins et non plus seulement au niveau départemental comme c'était le cas depuis les années 1990.

Nombre d'exploitations laitières "livreurs" par bassin en 2010*



L'analyse de la répartition des exploitations laitières en France en 2010 met en évidence la forte concentration des livreurs dans la moitié nord du territoire.

- Le Grand Ouest regroupe un tiers des effectifs de livreurs,
- loin devant les deux autres grands bassins que sont la Normandie et le Grand Est à hauteur de 14 % chacun.
- Les autres bassins représentent un peu moins de 10 % du nombre d'exploitations laitières en France.
- Les 4 bassins au nord (Grand Ouest, Normandie, Nord-Picardie et Grand Est regroupent ainsi 70 % des exploitations.
- Ce sont les bassins Centre et Charente-Poitou qui regroupent la plus faible densité de livreurs, avec seulement 1,6 % des exploitations laitières françaises dans le Centre.

Effectifs de livreurs par bassin

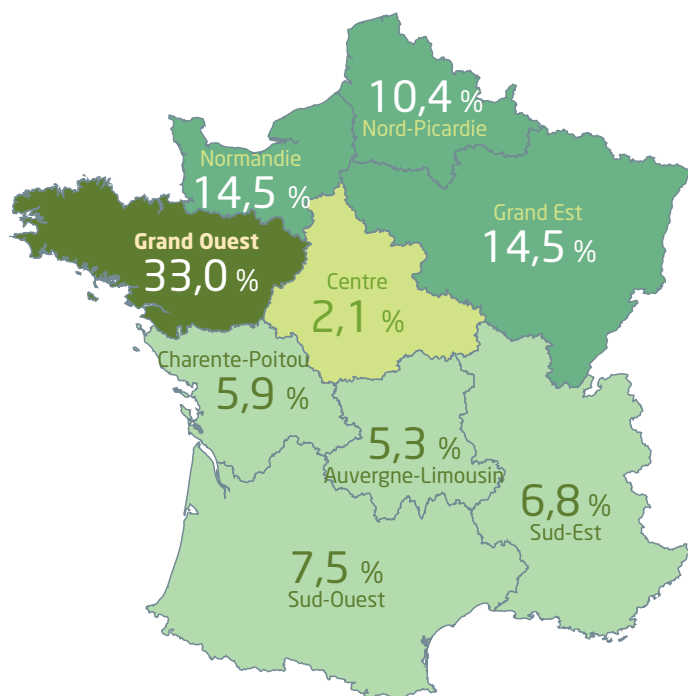
- plus de 20 000
- de 10 000 à 20 000
- de 5 000 à 10 000
- moins de 5 000

* provisoire

Source : FranceAgriMer



Répartition de la référence nationale par bassin en 2010*



La part du quota de chaque bassin dans le total de la référence française fait apparaître les mêmes quatre grands bassins de production. (le Grand Ouest, la Normandie, le Nord-Picardie et le Grand Est) qui représentent ensemble 72 % du quota national.

Les quatre bassins du Sud représentent entre 5 et 8 % de la référence française. Le Centre se distingue avec seulement 2 %.

Au total ces cinq bassins représentent 28 % du quota national.

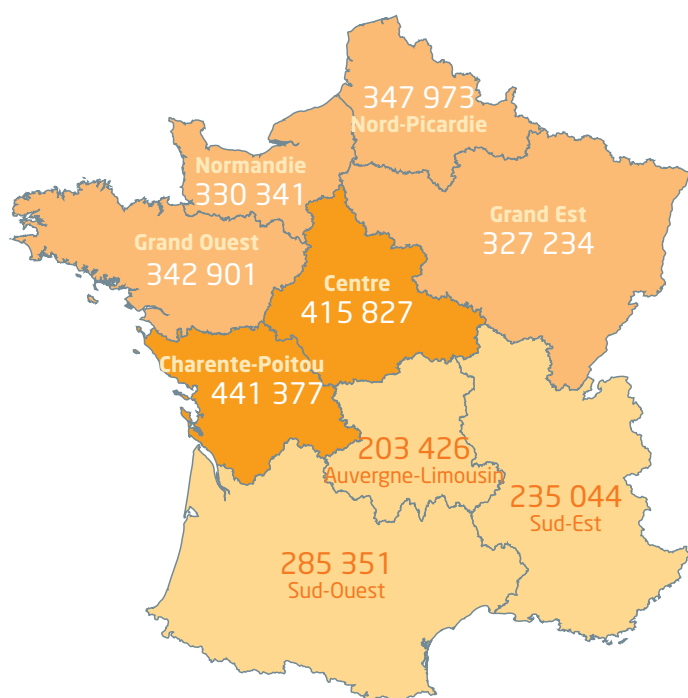
Part du quota national par bassin

- plus de 20 %
- de 10 à 20 %
- de 5 à 10 %
- moins de 5 %

* provisoire

Source : FranceAgriMer

Référence moyenne en litres par exploitation et par bassin en 2010*



La référence par exploitation dans les quatre plus grands bassins est supérieure à la moyenne française. Elle s'établit autour de 340 000 litres, contre 318 000 litres en moyenne nationale. Ce sont dans les bassins Centre et Charente Poitou que la référence moyenne par exploitation est la plus élevée, dépassant 400 000 litres. Cette situation résulte d'une plus forte restructuration dans ces deux bassins caractérisée par des disponibilités départementales plus importantes pour les réallocations individuelles de quotas.

Référence moyenne par bassin

- plus de 400 000 litres
- de 300 000 à 400 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- moins de 200 000 litres

* provisoire

Source : FranceAgriMer

» Bilan de campagne en France

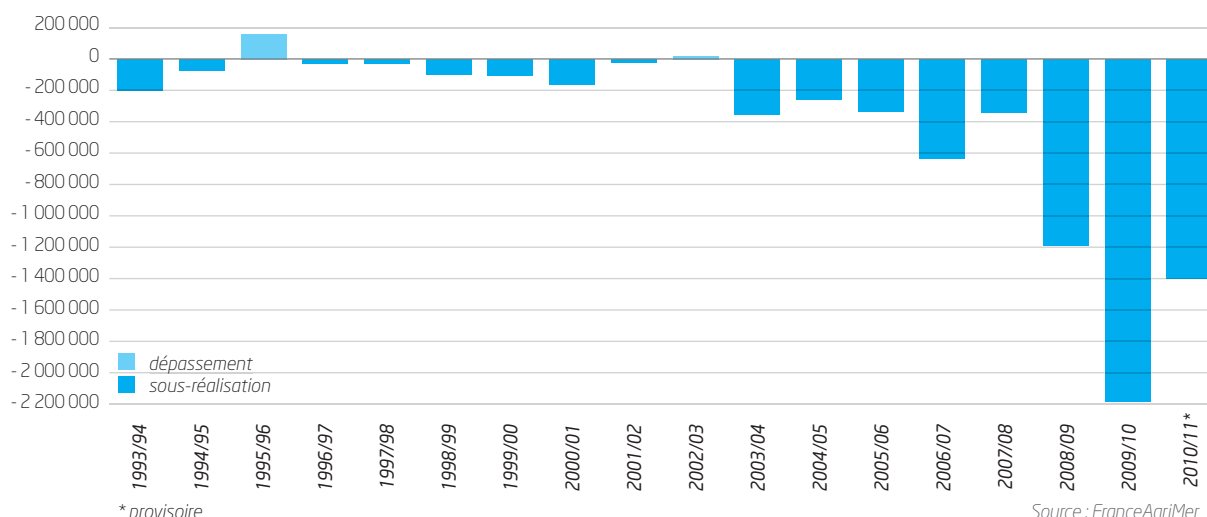
Réalisation du quota en France et par bassin

Gestion et bilan des dernières campagnes en France

Depuis la campagne 2003/04, la France s'écarte de plus en plus de son quota national avec des niveaux de sous-réalisation qui, depuis cette date, dépassent les 300 000 tonnes. En effet, c'est suite à la réforme décidée à Luxembourg en 2003 qu'ont été notamment programmées à partir de 2006 des augmentations communautaires des quotas indépendantes des conditions de marché.

Du fait de ces hausses successives de quotas (+ 5,5 % déjà effectives de 2006/07 à 2010/11 ; + 3 % de 2011/12 à 2013/14) maintenues malgré une conjoncture défavorable en 2009/10 et peu incitative en 2010/11, la sous-réalisation française a fortement progressé ces dernières années.

Bilan de campagne en France



Récapitulatif des règles de gestion par campagne

Campagne	Quota livraison (t) ⁽¹⁾	Hausse du quota	Modalités françaises d'attribution	Allocations provisoires			Bilan fin de campagne	
				Taux min. garanti	Taux max. autorisé	Taux moyen constaté	Collecte corrigée (t)	Réalisation du quota %
2006/07	24 006 673	0,50 %	0,50 %	0 %	10 %	3,89 %	23 390 690	- 2,6 %
2007/08	24 132 388	0,50 %	0,50 %	15 %	20 %	16,68 %	23 793 534	- 1,4 %
2008/09	24 738 890	2,50 %	2,50 %	2 %	10 %	4,38 %	23 549 732	- 4,8 %
2009/10	24 989 415	1 %	(gel du 1 %) 0 %	0 %	0 %	0 %	22 784 420	- 8,8 %
2010/11	25 241 237	1 %	(dégel du 1 %) 2 %	0 %	5 %	3,01 %	23 943 003	- 5,1 % ⁽²⁾
2011/12	25 493 650	1 %	1 %	0 % ⁽²⁾	7 % ⁽²⁾	≈ 2 %		
2012/13	25 748 586	1 %						
2013/14	26 006 072	1 %						
2014/15	26 006 072	-						

Fin des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015

⁽¹⁾ quota national consacré à la livraison (hors futures adaptations entre ventes directes et livraisons à partir de 2011/2012)

⁽²⁾ provisoire

Source : FranceAgriMer



Éléments conjoncturels des trois dernières campagnes

La campagne 2007/08, comparativement aux années précédentes, a été tout à fait exceptionnelle étant donné les niveaux records du prix des poudres et du beurre sur le marché mondial puis communautaire. Des sommets ont été atteints au mois d'août 2007, à plus de 5 000 US\$/tonne pour les poudres. À l'origine de ces niveaux de prix, la tension entre l'offre fortement limitée du côté océanien (sécheresse) et une demande dynamique.

Dans ce contexte, le prix du lait en France a fortement progressé sur la campagne (+ 17 % par rapport à 2006/07 avec un pic à + 37 % sur le dernier trimestre). Il a ainsi dépassé 370 €/1 000 litres en février 2008.

Du fait des opportunités sur les marchés, le mécanisme d'allocations provisoires a été largement assoupli. Il permet à chaque laiterie d'utiliser une partie des sous-réalisations constatées en cours de campagne pour accorder une possibilité de dépasser le quota individuel dans la limite d'un taux maximum fixé nationalement. Un système de taux minimum garanti permet aux producteurs livrant à des laiteries ayant très peu de sous-réalisations de bénéficier néanmoins d'allocations provisoires. Ces taux sont habituellement compris entre 0,5 et 3 % pour le minimum garanti et 5 à 10 % pour le maximum.

Pour 2007/2008, le taux maximal a été augmenté à 20 % et le taux minimal garanti fixé à 15 %.

La campagne 2008/09 s'est caractérisée par une conjoncture encore relativement favorable avec un prix du lait en France nettement supérieur aux années précédentes (+ 2,5 % par rapport à 2007/08). Néanmoins, compte tenu de la forte progression de la collecte sur les derniers mois de la précédente campagne et de la saturation des capacités de transformation des industriels, la fourchette des taux d'allocations a été nettement resserrée d'autant plus que le quota national a, sur la campagne, été augmenté de 2,5 %.

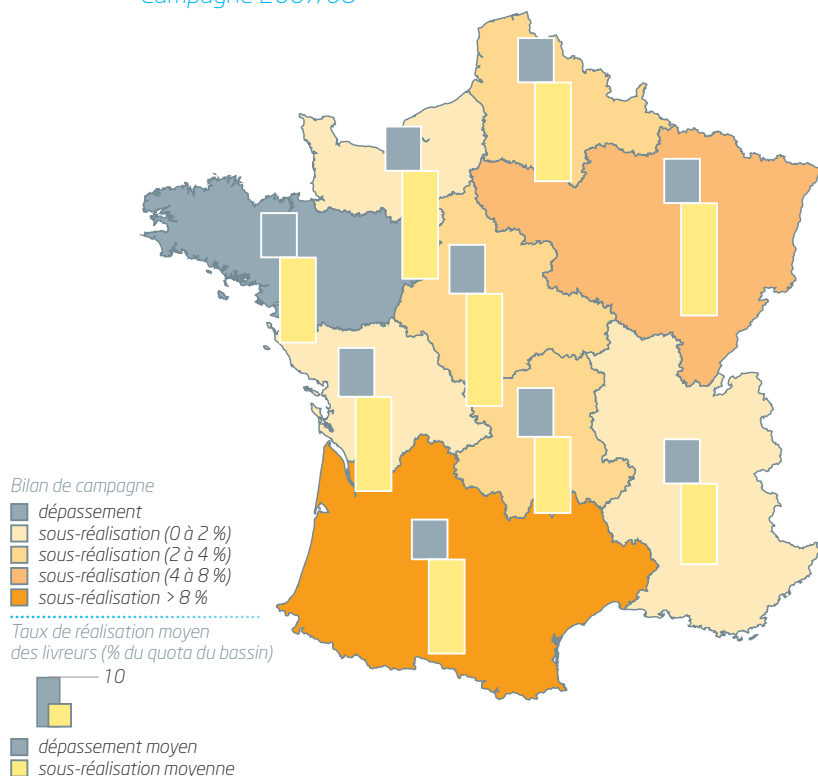
Sur le marché mondial, les prix ont fortement chuté sur la fin d'année 2008 après s'être maintenus à des niveaux élevés. Cette situation a eu d'importantes répercussions sur le marché communautaire la campagne suivante.

La campagne 2009/10 a, en effet, été marquée par une conjoncture particulièrement dégradée. Entraîné par la baisse des prix des produits industriels, le prix du lait en France a diminué de 17 %, atteignant 226 €/1 000 litres en avril 2009, un niveau jusqu'alors jamais atteint. Compte tenu de cette situation des marchés, en France il a été décidé de resserrer les contraintes des quotas pour limiter la production. Il n'y a pas eu d'allocations provisoires (taux maximal fixé à zéro) et l'augmentation communautaire de 1 % du quota a été reportée (gel français de la redistribution du 1 %). Pour sa part, L'UE n'a pas remis en cause les augmentations de quotas programmées malgré cette conjoncture dégradée. Cependant, la Commission a décidé de remettre en place ou d'intensifier un certain nombre d'instruments communautaires de gestion des marchés (rétablissement des restitutions à l'exportation, déplaçonnement des achats à l'intervention) pour faire face aux excédents sur les marchés.

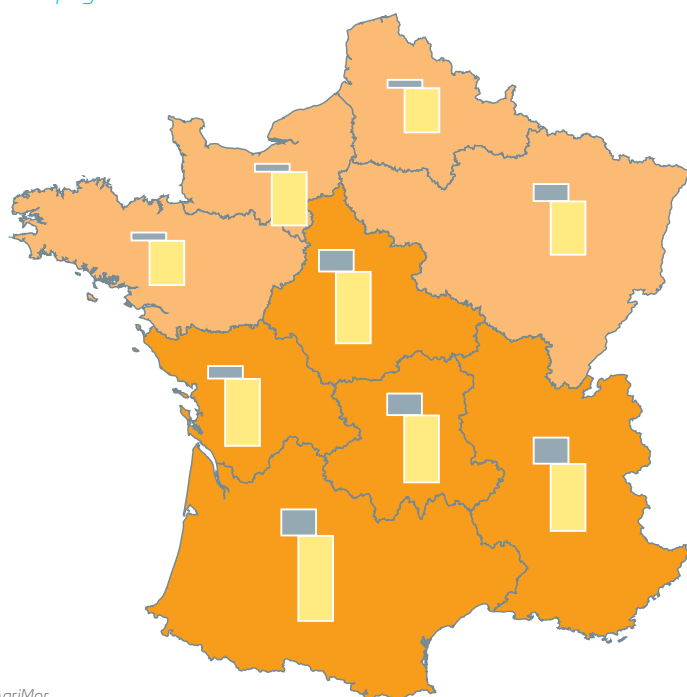


Bilan de campagne par bassin

Campagne 2007/08



Campagne 2009/10



Source : FranceAgriMer

Adaptation des bassins à ces différents contextes

Au cours de la campagne 2007/08 caractérisée par une conjoncture favorable, la collecte française a fortement progressé et le taux de sous-réalisation a représenté seulement 1,4 % du quota. Du fait des signaux fortement incitatifs donnés à la production (augmentation du prix du lait et marge de manœuvre offerte en termes d'allocations provisoires), les différents bassins ont finalement peu sous-réalisé par rapport à leurs quotas, exception faite du Sud-Ouest.

Le Grand Ouest est le seul bassin à avoir produit plus que son quota, témoignant de sa capacité de réaction aux signaux donnés. Charente-Poitou est le seul autre bassin avec une sous-réalisation (0,6 %) inférieure au taux national de 1,4 %. A l'opposé, le Sud-Ouest a le moins profité de cette opportunité de produire plus avec une sous-réalisation proche de 9 %. Les autres bassins se sont situés entre 4,1 % (Grand Est) et 1,8 % (Normandie, Sud-Est) de sous-réalisation.

Entre les campagnes 2007/08 et 2009/10, le quota français a progressé en théorie de 3,5 % mais, compte tenu de la dégradation des marchés en 2009, il a été décidé de geler le 1 % d'augmentation programmée pour 2009/10 en plus de la mise à zéro des allocations provisoires.

Le bilan de la campagne 2009/10 s'est logiquement traduit par une sous-réalisation globale de près de 9 %. L'ensemble des bassins a été en sous-réalisation avec cependant une différence entre les 4 bassins du nord et les 5 autres. Dans le nord, la sous-réalisation a été contenue entre 5 et 7 %. Tandis que dans les 5 autres bassins, elle a oscillé autour de 10 % et a même atteint 17 % dans le Sud-Ouest.

Les variations de production sont plus réactives aux évolutions de prix et d'encadrement des volumes dans les 4 bassins du nord (particulièrement dans le Grand Ouest). Tandis que le Centre et les 4 bassins du sud présentent une sous-réalisation "chronique" (particulièrement dans le Sud-Ouest).

Répartition par bassin des livreurs en dépassement et en sous-réalisation

La répartition du poids des dépasseurs et des sous-réalisateurs dans chaque bassin a profondément évolué en l'espace de quelques campagnes.

En 2007/08, du fait de la hausse du prix du lait et de l'assouplissement de la gestion des allocations provisoires, une exploitation sur deux produisait au moins son quota. Au niveau national, les dépasseurs qui représentaient donc la moitié des effectifs de livreurs, détenaient 66 % de la référence française. Les exploitations qui ont augmenté leur production pour répondre aux signaux de marché étaient donc essentiellement des exploitations de grande taille.

D'une manière générale, les exploitations laitières qui réalisent leur quota ont une référence supérieure à la moyenne.

Avec le retournement des marchés en 2009 et ses conséquences en termes de prix du lait et de gestion de la campagne, au cours de la campagne 2009/10, il n'y avait plus qu'une exploitation sur trois qui réalisait son quota en France. Les dépasseurs ne représentaient plus que 32 % des exploitations et seulement 37 % de la référence nationale contre 66 % deux ans auparavant.

L'analyse par bassin montre que c'est dans le Grand Ouest que le poids de livreurs "dépasseurs" en part de la référence nationale est le plus important comparativement à la moyenne nationale :

- 73 % en 2007/08 (moyenne nationale 66 %),
- 40 % en 2009/10 (moyenne nationale 37 %).

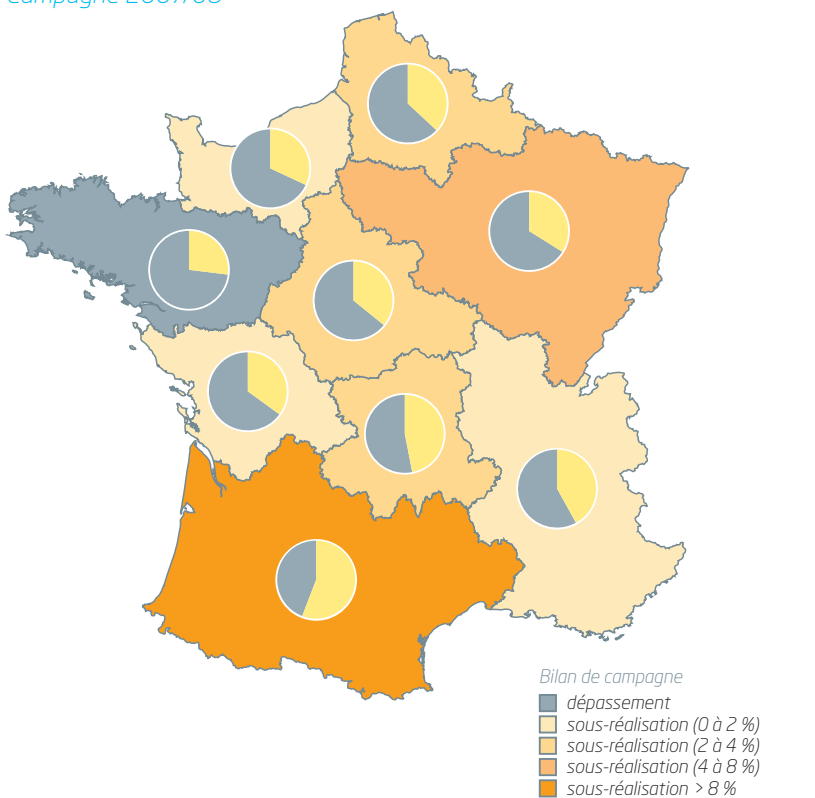
A l'opposé, c'est dans le bassin Sud-Ouest que le pourcentage de sous-réalisateurs est le plus élevé :

- 56 % en 2007/08 (moyenne nationale 34 %),
- 89 % en 2009/10 (moyenne nationale 63 %).

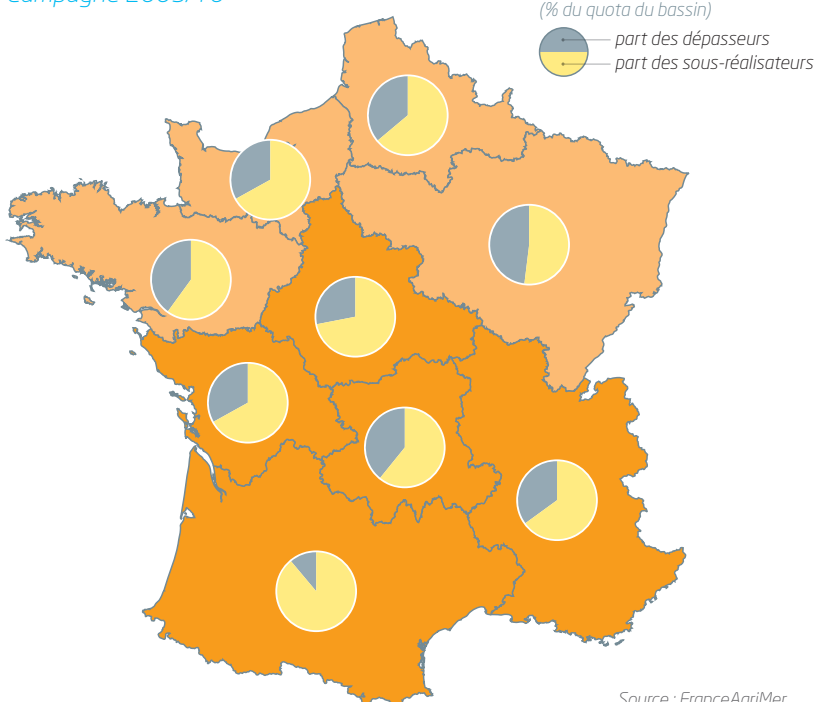
Pour les autres bassins, les situations se situent entre ces deux extrêmes.

Ce sont donc les bassins du sud de la France qui enregistrent les plus fortes sous-réalisations mais aussi les plus forts dépassements (avant allocations provisoires). Une grande partie de ces sous-réalisations permet de couvrir les dépassements bruts de ces mêmes bassins par le système d'allocations provisoires. En revanche, les livreurs du Nord sont contraints par de moindres disponibilités en allocations provisoires, liées à des sous-réalisations nettement moins importantes, ce qui explique le plus faible taux de dépassement des producteurs qui dépassent leur quota dans cette zone.

Campagne 2007/08



Campagne 2009/10



Source : FranceAgriMer

Le poids des acheteurs

Évaluation de la part des différents acheteurs

Poids moyen des acheteurs dans le quota français

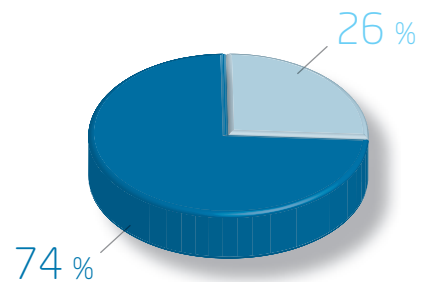
En France, la collecte de lait est assurée par plus de 200 opérateurs, qu'ils soient uniquement acheteurs et revendeurs de lait (type GIE de collecte) ou, le plus souvent, acheteurs et transformateurs de lait.

Près d'un quart de ces acheteurs, qui représentent les 2/3 du quota, collectent sur plusieurs bassins.

Au sein de chaque bassin, une distinction peut être faite entre les acheteurs qui détiennent plus de 5 % du quota du bassin, dits "les acheteurs les plus significatifs" et ceux qui détiennent moins de 5 % du quota du bassin "les acheteurs de plus petite taille".

En moyenne au niveau national, les acheteurs significatifs ainsi définis représentent seulement 17 % de l'ensemble des opérateurs mais 74 % du quota laitier français.

Ce constat est valable dans chacun des bassins avec toutefois quelques spécificités pour certains d'entre eux.

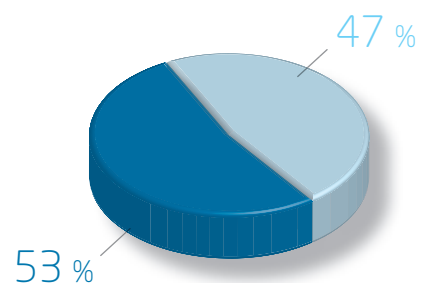


Poids moyen des acheteurs dans le quota des bassins

C'est dans le bassin Grand Ouest que la représentativité des acheteurs "significatifs" est la plus faible puisqu'ils ne représentent que 7 % en effectifs et 53 % du quota du bassin, contre 74 % pour la moyenne nationale.

Ainsi, dans le Grand Ouest, les principaux acheteurs au niveau national sont présents, mais également un important tissu d'entreprises régionales laitières privées ou coopératives.

Grand Ouest



Légende

Part des acheteurs dans le quota du bassin

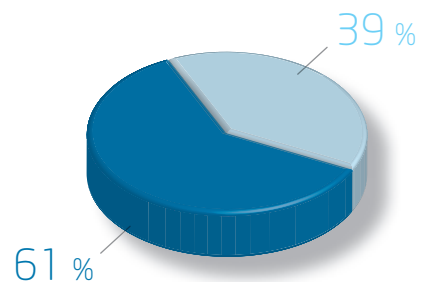
■ > à 5 % "acheteurs significatifs"

■ < à 5 % "acheteurs de + petite taille"

Source : FranceAgriMer

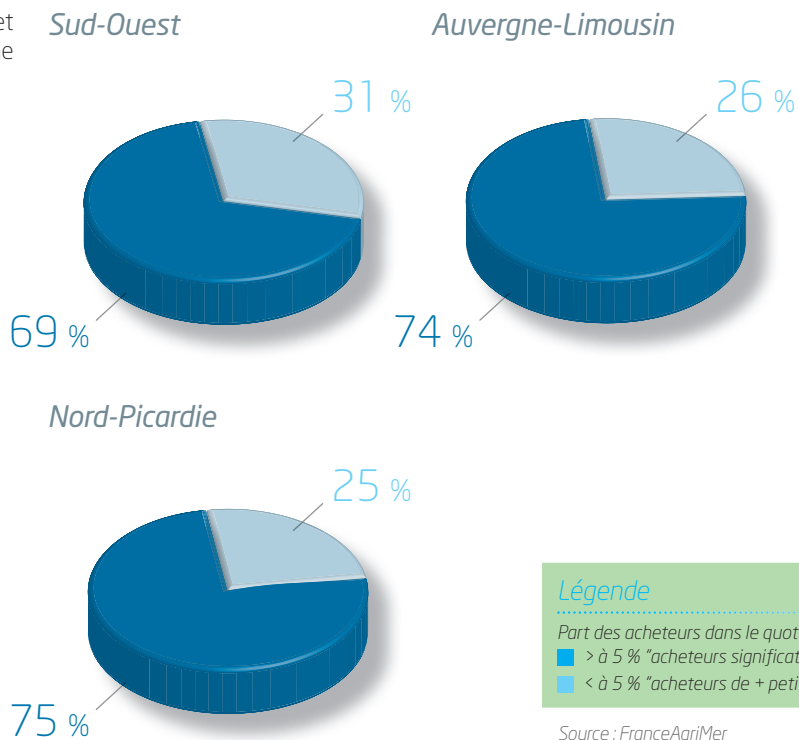
Le bassin Grand Est, de part sa spécificité en termes de "fruitières", présente également un poids moins important d'acheteurs "significatifs" par rapport à la moyenne nationale. En effet, les acheteurs de petite taille représentent 39 % du quota du bassin.

Grand Est

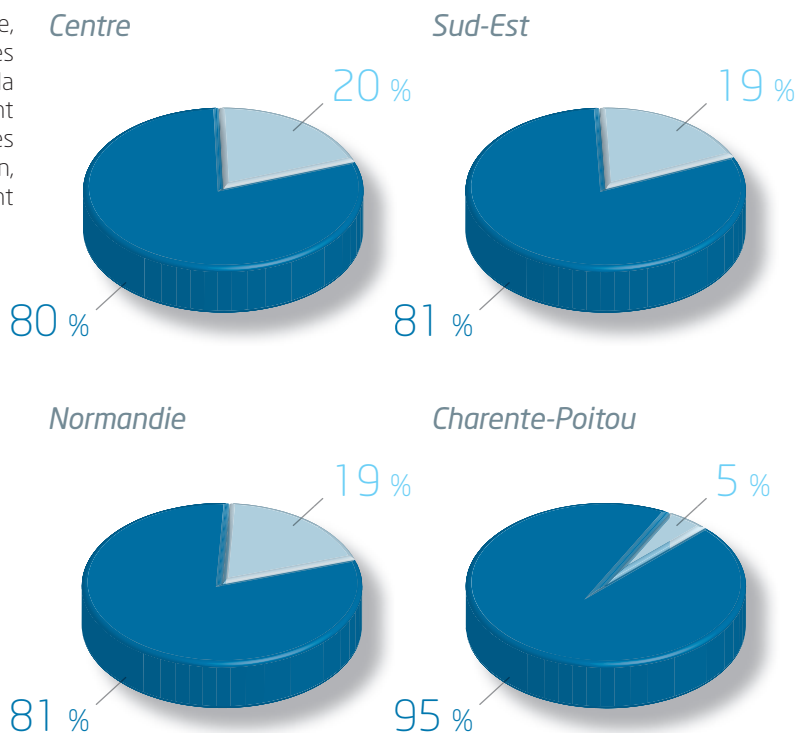




Les bassins Sud-Ouest, Auvergne-Limousin et Nord-Picardie se situent autour de la moyenne nationale.



Enfin, dans les bassins Centre, Normandie, Charente-Poitou et Sud-Est, le poids des acheteurs "significatifs" est plus important que la moyenne nationale. L'exemple le plus marquant est celui du bassin Charente-Poitou où 25% des acheteurs représentent 95% du quota du bassin, mettant en évidence le poids particulièrement important d'un groupe coopératif.

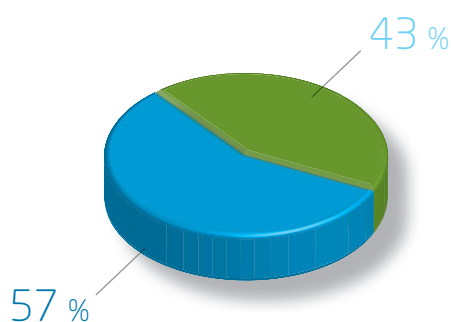


Représentativité des secteurs coopératifs et privés par bassin

Au niveau national, le secteur coopératif domine l'activité de collecte si on se réfère au statut des livreurs : coopérateur ou livreur à une entreprise privée. En effet, il détient près de 60 % de la référence laitière, contre un peu plus de 40 % pour le secteur privé.

Cette répartition est uniquement basée sur la part du quota imputable à chacun des deux secteurs, elle ne tient donc pas compte du poids de ces deux secteurs dans l'activité de transformation.

Répartition de la référence française entre les acheteurs privés et les coopératives



■ privés
■ coopératives

Source : FranceAgriMer

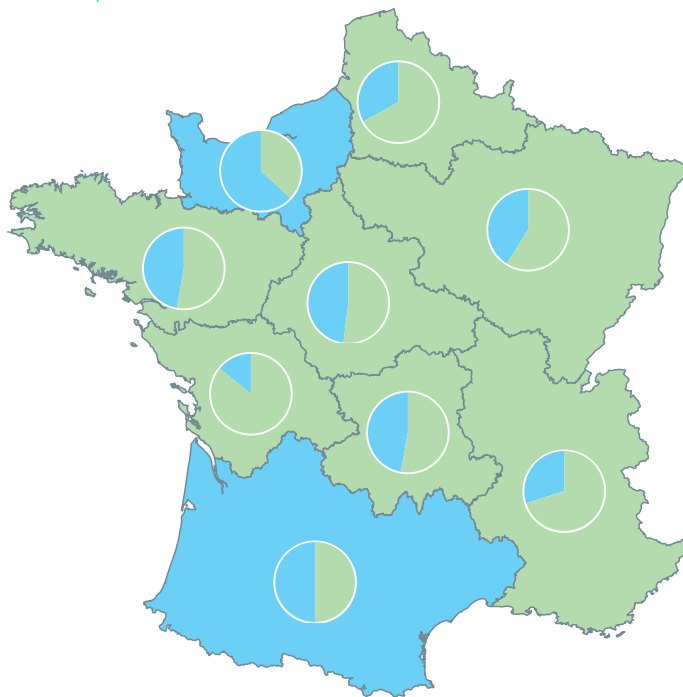
La même répartition faite au niveau de chacun des neuf bassins met en évidence la dominance des coopératives dans l'activité de collecte du lait. En part de la référence laitière propre à chacun des bassins, elles sont majoritaires dans sept des neuf bassins.

Seule la Normandie est largement dominée par des acheteurs privés, tandis que les deux secteurs sont à part égale dans le Sud-Ouest.

Dans le Grand Ouest, la répartition est équivalente à celle de la moyenne nationale, comme dans le Centre et en Auvergne-Limousin. Le rachat d'Entremont par Sodiaal a augmenté la représentativité du secteur coopératif dans le Grand Ouest, qui était jusqu'à présent dominé par le secteur privé.

Dans les autres bassins, le poids des coopératives est plus important que la moyenne avec une proportion particulièrement élevée dans le bassin Charente-Poitou du fait de la présence d'un important groupe coopératif.

Poids des acheteurs privés et des coopératives dans le quota des bassins



Poids des secteurs par bassin
■ majoritairement privé
■ majoritairement coopératives

Représentativité des acheteurs
● part des acheteurs privés
● part des coopératives

Source : FranceAgriMer

➤ Annexes





.....
Évolution du [dépassement moyen](#) et de la [sous-réalisation moyenne](#) par bassin de 2007/2008 à 2009/2010
.....

[Part des dépasseurs](#) dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin de 2007/2008 à 2009/2010
.....

[Part des sous-réalisateurs](#) dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin de 2007/2008 à 2009/2010
.....

Répartition du [nombre de livreurs par classe de quota](#) en France et par bassin en 2010
.....

Répartition de la [référence totale par classe de quota](#) en France et par bassin en 2010
.....

Répartition de la [référence totale par statut juridique](#) en France et par bassin en 2010



Évolution du dépassement moyen et de la sous-réalisation moyenne par bassin

	Dépassement moyen			Sous-réalisation moyenne		
	2007/08	2008/09	2009/10	2007/08	2008/09	2009/10
Auvergne-Limousin	11 %	8 %	5 %	- 17 %	- 19 %	- 15 %
Centre	11 %	7 %	5 %	- 25 %	- 21 %	- 16 %
Charente-Poitou	11 %	7 %	3 %	- 21 %	- 17 %	- 15 %
Grand Est	10 %	6 %	4 %	- 25 %	- 15 %	- 12 %
Grand Ouest	10 %	4 %	2 %	- 19 %	- 13 %	- 10 %
Nord-Picardie	10 %	4 %	2 %	- 22 %	- 14 %	- 10 %
Normandie	10 %	4 %	2 %	- 24 %	- 14 %	- 12 %
Sud-Est	10 %	7 %	6 %	- 18 %	- 17 %	- 15 %
Sud-Ouest	9 %	7 %	6 %	- 21 %	- 20 %	- 19 %
France	10 %	5 %	3 %	- 21 %	-16 %	- 13 %

Source : FranceAgriMer

Part des dépasseurs dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin

	2007/08		2008/09		2009/10	
	Part % effectifs	Poids % livraison	Part % effectifs	Poids % livraison	Part % effectifs	Poids % livraison
Auvergne-Limousin	40 %	53 %	34 %	46 %	32 %	39 %
Centre	46 %	64 %	43 %	59 %	21 %	28 %
Charente-Poitou	51 %	65 %	46 %	57 %	26 %	33 %
Grand Est	48 %	66 %	48 %	59 %	43 %	48 %
Grand Ouest	63 %	73 %	63 %	71 %	36 %	40 %
Nord-Picardie	50 %	63 %	51 %	60 %	32 %	36 %
Normandie	53 %	68 %	51 %	62 %	28 %	33 %
Sud-Est	45 %	58 %	38 %	48 %	31 %	35 %
Sud-Ouest	32 %	44 %	24 %	31 %	11 %	11 %
France	51 %	66 %	49 %	60 %	32 %	37 %

Source : FranceAgriMer

Part des sous-réalisateurs dans chaque bassin et leur poids dans le quota du bassin

	2007/08		2008/09		2009/10	
	Part % effectifs	Poids % quota	Part % effectifs	Poids % livraison	Part % effectifs	Poids % livraison
Auvergne-Limousin	60 %	47 %	66 %	54 %	68 %	61 %
Centre	54 %	36 %	57 %	41 %	79 %	72 %
Charente-Poitou	49 %	35 %	54 %	43 %	74 %	57 %
Grand Est	52 %	34 %	52 %	41 %	57 %	52 %
Grand Ouest	37 %	27 %	37 %	29 %	64 %	60 %
Nord-Picardie	50 %	37 %	49 %	40 %	68 %	64 %
Normandie	47 %	32 %	49 %	38 %	72 %	67 %
Sud-Est	55 %	42 %	62 %	52 %	69 %	65 %
Sud-Ouest	68 %	56 %	76 %	69 %	89 %	89 %
France	49 %	34 %	51 %	40 %	68 %	63 %

Source : FranceAgriMer

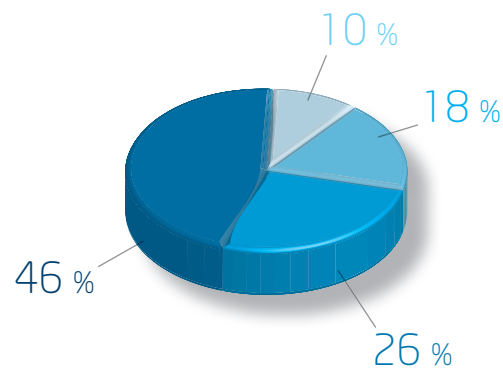


Répartition du nombre de livreurs par classe de quota en 2010*

Répartition en France

En moyenne au niveau national, les exploitations laitières de plus de 300 000 litres représentent près de la moitié de l'ensemble des livreurs (46 %) en 2010.

Cette classe a fortement progressé puisqu'elle ne représentait que 24 % des effectifs de livreurs en 2005, ou encore 15 % en 2000.



Légende

- inférieur à 100 000 litres
- de 100 000 à 200 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- supérieur à 300 000 litres

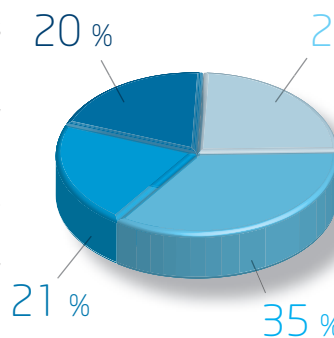
Source : FranceAgriMer

Répartition par bassin

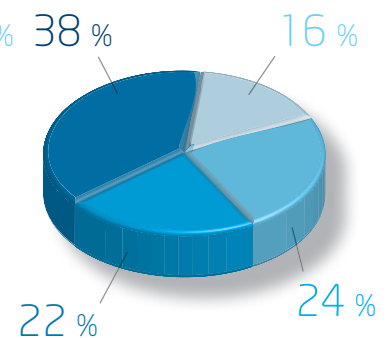
Trois bassins se situent largement en dessous de la moyenne nationale. Il s'agit surtout de l'Auvergne-Limousin et du Sud-Est.

Les classes de moins de 200 000 litres y représentent plus de la moitié des effectifs de livreurs, une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (28 %). Une spécificité de ces bassins est la présence encore non négligeable de nombreuses exploitations de petite taille, caractéristiques des zones de montagne.

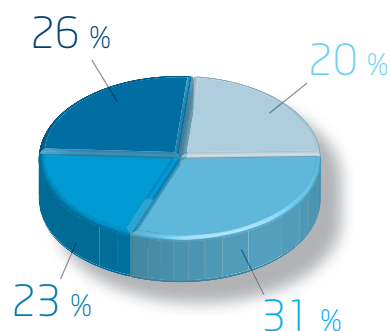
Auvergne-Limousin



Sud-Ouest



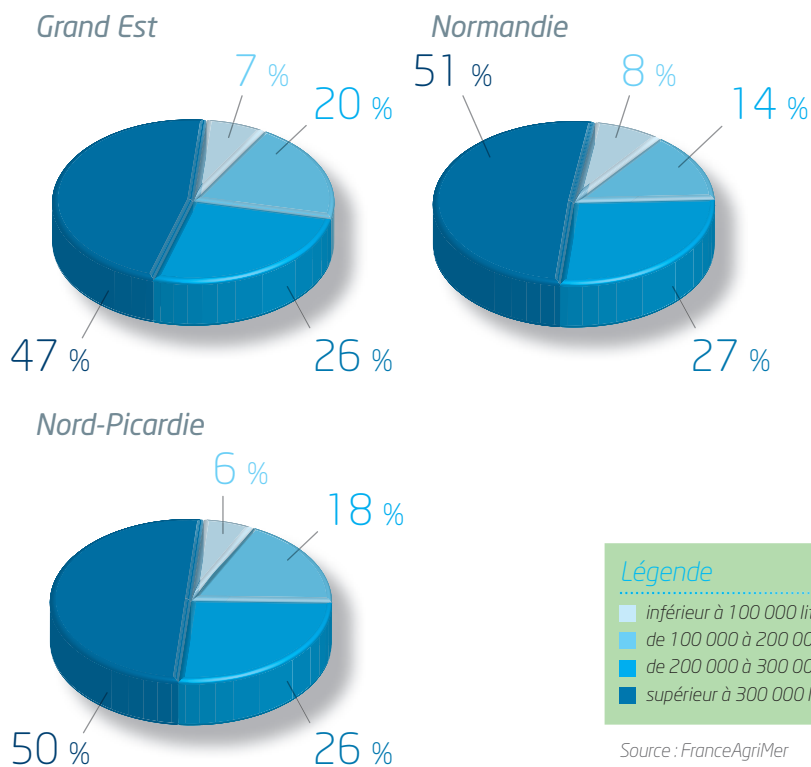
Sud-Est



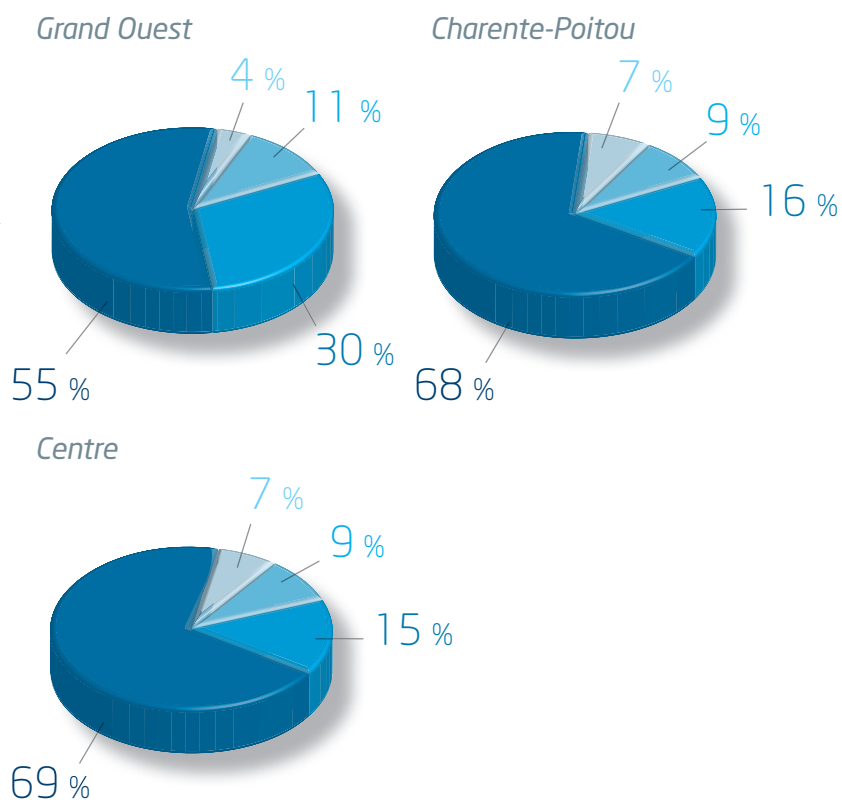
* provisoire



La répartition des effectifs par classe de quota dans les bassins Grand Est, Nord-Picardie et Normandie est très proche de la moyenne nationale.



Dans le Grand Ouest, premier bassin de production en France, 55 % des exploitations ont une référence moyenne de plus de 300 000 litres. Ce pourcentage est encore plus important en Centre et en Charente-Poitou. Dans ces deux bassins, du fait des nombreuses cessations d'activité, les redistributions de quotas sont plus importantes et la référence moyenne par exploitation, par conséquent, nettement plus élevée.

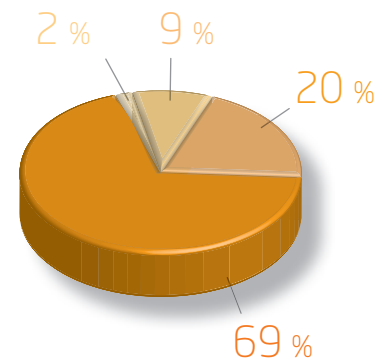




Répartition de la référence totale par classe de quota en 2010*

Répartition en France

En France, les exploitations de plus de 300 000 litres sont les plus nombreuses (46 % des effectifs) et elles représentent la majeure partie de la production puisqu'elles détiennent 69 % de la référence totale nationale. Les autres classes sont largement minoritaires en pourcentage de la référence française. Toutefois, il y a une forte hétérogénéité des situations selon les bassins.



Légende

- inférieur à 100 000 litres
- de 100 000 à 200 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- supérieur à 300 000 litres

Source : FranceAgriMer

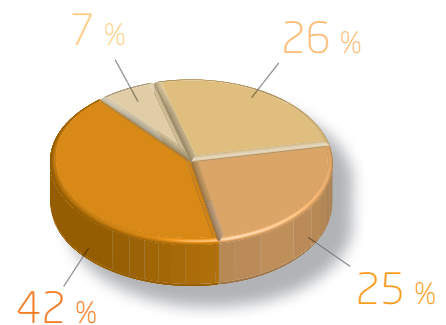
Répartition par bassin

Dans les bassins Auvergne-Limousin et Sud-Est, la part des exploitations de plus de 300 000 litres est nettement inférieure à celle de la moyenne française : seulement 42 % en Auvergne-Limousin et 51 % dans le Sud-Est.

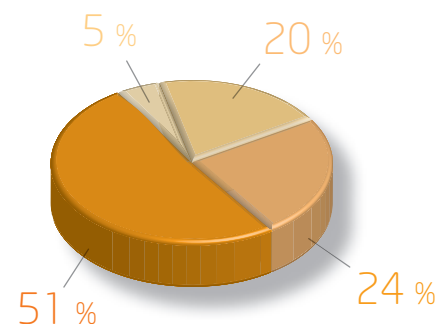
L'importance relative des exploitations ayant une référence entre 100 000 et 300 000 litres est liée aux spécificités géographiques de ces deux bassins. En effet, dans les zones de montagne, il y a une plus forte proportion d'exploitations de petite taille du fait du manque d'opportunités pour passer à d'autres types de productions telles que les grandes cultures (contraintes du territoire : climat, pente et surface disponible).

La part des petites exploitations détenant moins de 100 000 litres de quota est donc relativement importante, elle s'élève à 7 % dans le bassin Auvergne-Limousin et 5 % dans le Grand Est, contre globalement 1 % dans les autres bassins (exception faite du Sud-Ouest).

Auvergne-Limousin



Sud-Est



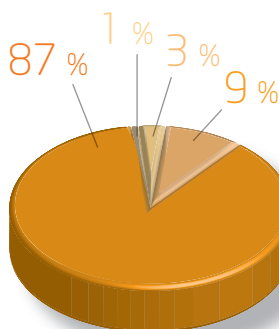
* provisoire



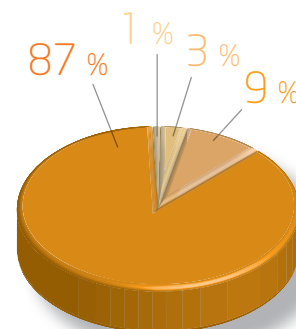
À contrario, dans les bassins Centre et Charente-Poitou, la part des exploitations de plus de 300 000 litres excède nettement la moyenne, elle s'élève à 87 % du quota dans ces bassins. Cette situation résulte d'importantes cessations d'activité et d'installations peu nombreuses.

Les quotas à redistribuer y sont donc proportionnellement plus importants que dans les autres bassins. Les bassins Centre et Charente-Poitou affichent ainsi les références moyennes les plus élevées en France : 441 377 litres en Charente-Poitou et 415 827 litres dans le bassin Centre.

Centre

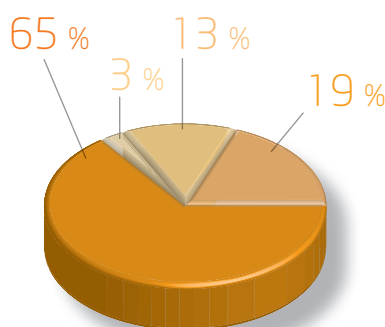


Charente-Poitou

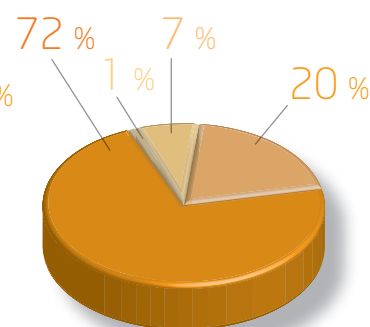


Les autres bassins se situent autour de la moyenne nationale avec une part des exploitations de plus de 300 000 litres oscillant autour de 70 % de la référence et suivie à hauteur d'environ 20 % par les exploitations ayant entre 200 000 et 300 000 litres de quota.

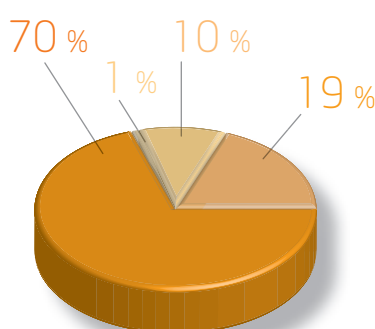
Sud Ouest



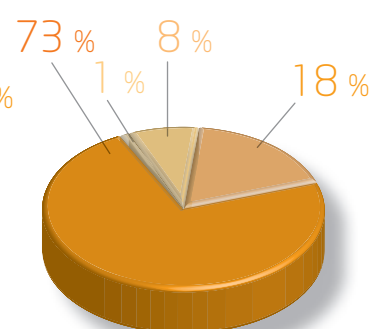
Normandie



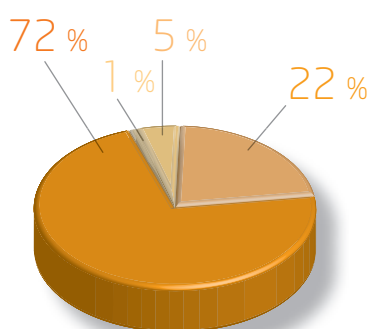
Grand Est



Nord-Picardie



Grand Ouest



Légende

- inférieur à 100 000 litres
- de 100 000 à 200 000 litres
- de 200 000 à 300 000 litres
- supérieur à 300 000 litres

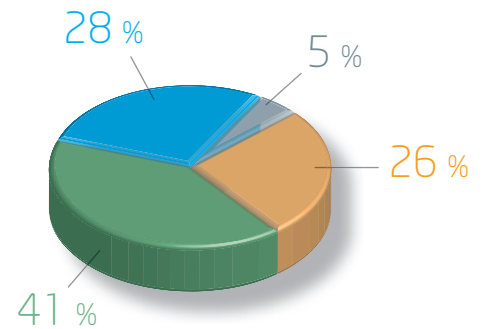
Source : FranceAgriMer



Répartition de la référence totale par statut juridique en 2010*

Répartition en France

En France, la majorité des exploitations laitières sont sous forme de GAEC, ils représentent 41 % de la référence laitière française, mais leur nombre diminue depuis 5 ans. À part à peu près identique, se trouvent ensuite les EARL dont le nombre se stabilise depuis 3 ans et les exploitations individuelles dont les effectifs chutent régulièrement depuis 15 ans.



Légende

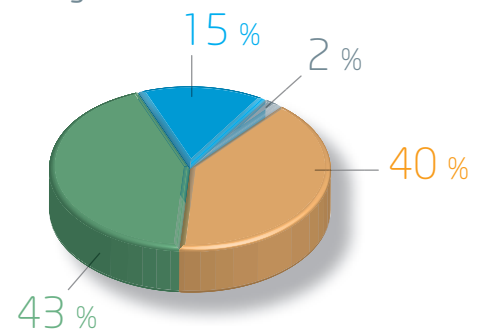
- exploitation individuelle
- GAEC
- EARL
- autres

Source : FranceAgriMer

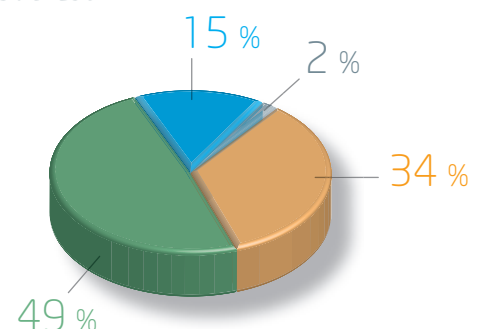
Répartition par bassin

Les bassins situés en zones de montagne se distinguent des autres bassins par la proportion plus importante de petites exploitations sous la forme d'exploitations individuelles avec 40 % en Auvergne-Limousin et 34 % dans le Sud-Est. A titre de comparaison, la moyenne nationale se situe à 26 %. Dans ces zones, les producteurs sont davantage isolés ce qui favorise donc moins le regroupement d'exploitations sous forme sociétaire.

Auvergne-Limousin



Sud-Est

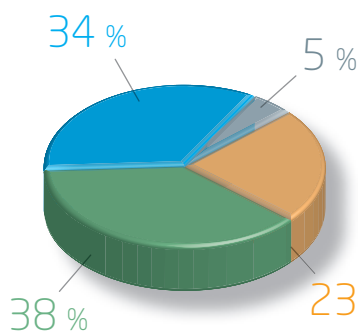


* provisoire

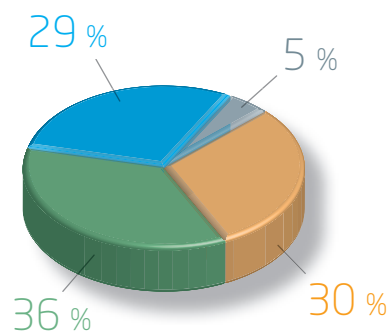


Le bassin Grand Ouest se situe dans la moyenne nationale, comme les autres bassins ci-après, mais il a toutefois la proportion d'EARL la plus forte (34 %) comparativement aux autres bassins.

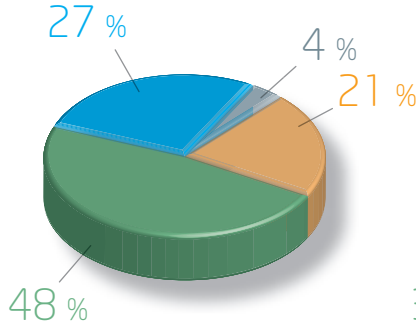
Grand Ouest



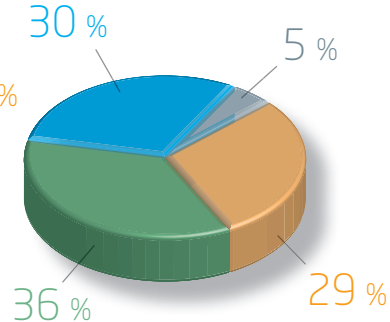
Normandie



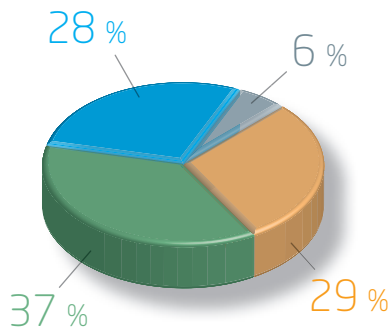
Grand Est



Sud-Ouest



Nord-Picardie



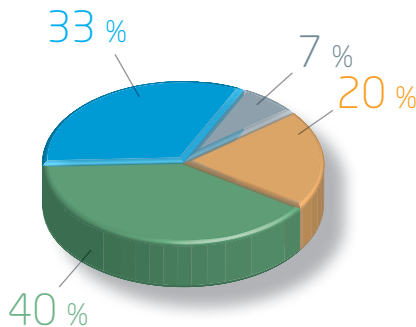
Légende

- exploitation individuelle
- GAEC
- EARL
- autres

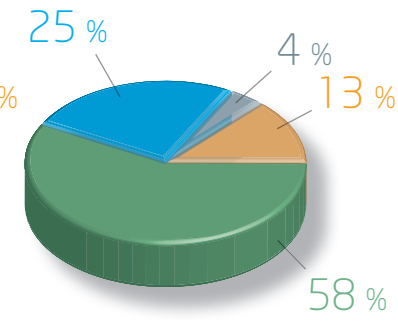
Source : FranceAgriMer

Enfin, en Charente-Poitou et dans le Centre, ce sont les formes sociétaires qui sont les plus nombreuses avec un faible poids accordé aux exploitations individuelles, respectivement 13 % et 20 %.

Centre



Charente-Poitou





FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2011 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr